

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Naturschutz, Post und Telekommunikation
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Gesellschaftliche Debatte
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Benteli, Marianne
Berclaz, Philippe
Bernath, Magdalena
Bühlmann, Marc
Dupraz, Laure
Freymond, Nicolas
Gerber, Marlène
Rinderknecht, Matthias
Terribilini, Serge

Bevorzugte Zitierweise

Benteli, Marianne; Berclaz, Philippe; Bernath, Magdalena; Bühlmann, Marc; Dupraz, Laure; Freymond, Nicolas; Gerber, Marlène; Rinderknecht, Matthias; Terribilini, Serge 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Naturschutz, Post und Telekommunikation, Gesellschaftliche Debatte, 1990 – 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Institutionen und Volksrechte	1
Bundesrat	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Energie	1
Wasserkraft	1
Alternativenergien	1
Verkehr und Kommunikation	2
Post und Telekommunikation	2
Umweltschutz	7
Naturschutz	7
Gewässerschutz	7
Bildung, Kultur und Medien	8
Kultur, Sprache, Kirchen	8
Archive, Bibliotheken, Museen	8
Medien	8
Radio und Fernsehen	8
Telekommunikation	8

Abkürzungsverzeichnis

UVEK	Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation
BAFU	Bundesamt für Umwelt
KVF-NR	Kommission für Verkehr und Fernmeldewesen des Nationalrates
KVF-SR	Kommission für Verkehr und Fernmeldewesen des Ständerates
SRG	Schweizerische Radio- und Fernsehgesellschaft
PTT	Post-, Telefon- und Telegrafengebiete
UKW	Ultrakurzwellen
EG	Europäische Gemeinschaft
SRI	Schweizer Radio International
KMG	Kommunikationsmodellgemeinden

DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
OFEV	Office fédéral de l'environnement
CTT-CN	Commission des transports et des télécommunications du Conseil national
CTT-CE	Commission des transports et des télécommunications du Conseil des Etats
SSR	Société suisse de radiodiffusion
PTT	Postes, téléphones, télégraphes
OUC	Onde ultracourte
CE	Communauté européenne
RSI	Radio Suisse Internationale
CMC	Communes modèles de communication

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Institutionen und Volksrechte

Bundesrat

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 06.07.2018
MARC BÜHLMANN

Die traditionelle **Bundesratsreise** führte das Regierungskollegium komplettiert durch den Bundeskanzler im Sommer **2018** in den Heimatkanton des amtierenden Bundespräsidenten Alain Berset, den Kanton Freiburg. Auf dem vom SP-Bundesrat zusammengestellten Programm stand am ersten Tag ein Besuch eines gemeinnützigen Gastrobetriebs im Greyerzbezirk, bevor die Landesregierung in einem Kulturzentrum mit jungen Kulturschaffenden diskutierte und sich schliesslich in Val-de-Charmey bei einem Apéro mit der Bevölkerung austauschte. Zusammen mit der Freiburger Kantonsregierung nahm der Bundesrat das Mittagessen ein, bevor sich das Kollegium in den Broyebezirk begab. Die Nacht verbrachten die Magistratinnen und Magistraten bei Grande Cariçaie, einer Uferlandschaft des Neuenburgersees.

Am nächsten Morgen folgte die Regierung einer Führung durch die sich in der Nähe des Nachtlagers befindenden Vogelschutzgebiete von La Saugue und liess sich im Anschluss in die Geheimnisse der Helvetier einführen. Auf dem Mont Vully finden sich deren Überreste und Rekonstruktionen aus dem Jahre 120 v. Chr. Schlusspunkt der Reise bildete erneut ein Austausch mit der Bevölkerung, diesmal in der Halle des Elektrizitätswerks Ölberg in der Stadt Freiburg.¹

Infrastruktur und Lebensraum

Energie

Wasserkraft

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 01.12.2005
PHILIPPE BERCLAZ

Les Forces motrices de l'Oberhasli (FMO) ont déposé une demande de permis de construire pour **rehausser le niveau du barrage du lac du Grimsel** (BE). La société électrique veut surélever les deux murs du barrage de 23 mètres. La capacité de retenue serait portée de 95 millions à 170 millions de mètres cube, soit 250 gigawattheures d'énergie accumulée. La production annuelle de courant électrique se trouverait majorée de 20 gWh. Ces travaux entraîneraient une modification du tracé de la route du col du Grimsel, à l'est du lac. Les coûts d'investissement du projet sont évalués à 210 millions de francs. Une dizaine d'organisations de défense de l'environnement, emmenées par Pro Natura et le WWF Suisse, ont déposé un recours contre ce projet de rehaussement de barrage. Elles ne sont pas d'accord de sacrifier une importante surface dans un paysage d'importance nationale pour « un gain de production discutable ». De plus, elles dénoncent également le « pompage-turbinage » à grande échelle qui produit un courant « sale ». (Les défenseurs de l'environnement reprochent aux FMO de pratiquer à grande échelle le pompage-turbinage avec le lac artificiel de l'Oberaar: environ huit fois par an le lac entier du Grimsel est pompé vers le lac de l'Oberaar et returbiné ensuite vers le bas. Ce système permet de produire plus d'électricité aux heures de pointe et de la vendre à un prix plus élevé. Or, pour les associations environnementales, le courant utilisé pour le pompage n'est pas propre car il provient essentiellement de centrales nucléaires et à charbon.)²

Alternativenergien

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 12.08.2009
NICOLAS FREYMOND

L'énergie éolienne a suscité des inquiétudes, notamment de la part des organisations de protection de l'environnement. Alors que les annonces de projets se sont multipliées tout au long de l'année, des voix se sont fait entendre pour réclamer une meilleure prise en compte de l'impact de ces installations sur l'environnement et le paysage. Pro Natura a ainsi relevé que les éoliennes génèrent des nuisances pour la faune, particulièrement pour les oiseaux, et insisté sur l'importance d'établir une planification cantonale et régionale afin de tenir compte de l'ensemble des paramètres du problème. En outre, toujours plus de projets sont contestés devant les tribunaux par les riverains au motif de leur impact négatif sur le paysage.³

Verkehr und Kommunikation

Post und Telekommunikation

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 06.12.1990
SERGE TERRIBILINI

Afin de compenser l'accroissement des charges de la régie fédérale et d'éviter ainsi de nouveaux déficits, le conseil d'administration des PTT, approuvé en cela par **le Conseil fédéral, a décidé d'augmenter, au 1er février 1991, les tarifs postaux et téléphoniques.** Ces hausses sont également motivées par le fait que les prix pratiqués par les PTT n'ont pas changé depuis plus de six ans alors que, dans cet intervalle, le renchérissement a atteint près de 21 %. En ce qui concerne les services postaux, les mesures prises devraient rapporter 420 millions de francs par année. Elles consistent notamment en **l'introduction d'un courrier à deux vitesses (A et B)**, où la tarification sera basée sur la prestation (rapidité d'acheminement) et non plus sur le contenu de l'envoi. Cette nouvelle répartition devrait permettre une diminution du travail de nuit et une pratique plus rationnelle du tri. Dans le domaine des télécommunications, les augmentations devraient rapporter environ 220 millions de francs par année. Elles concernent en particulier la taxe téléphonique pour les zones locales et suburbaines ainsi que les appels au 111. La nécessité de nouvelles hausses pour 1992 a été envisagée par la direction générale de la régie, au vu des mauvais résultats de l'exercice 1990.⁴

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 07.11.1991
SERGE TERRIBILINI

Dès le 1er octobre, **les PTT ont mis à disposition un service pour les entreprises** dont les communications peuvent aussi bien être **gratuites** que coûter jusqu'à deux francs, les PTT percevant de 33 à 50 centimes. Ce canal, dont l'indicatif est le 156, a immédiatement été occupé en majorité par des messageries, services de dialogues ou d'histoires racontées à **caractère érotique**, voire pornographique. Il a semblé rencontrer un grand succès mais a aussi provoqué de nombreuses plaintes, car certains ont craint qu'un tel système soit trop accessible aux mineurs. Le procureur du canton de Vaud a même dénoncé les PTT au juge d'instruction pour complicité d'infraction au code pénal qui réprime les publications obscènes. Les ministères publics de Bâle et du Tessin ont agi de même. Les PTT ont dit n'être pas responsables du contenu des messages, même s'ils ont prétendu prendre l'affaire au sérieux.⁵

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 07.12.1991
SERGE TERRIBILINI

Le conseil d'administration des **PTT a adopté un plan directeur pour l'entreprise jusqu'en l'an 2000.** De nombreux changements devront intervenir dans le cadre de l'intégration européenne et de la déréglementation prônée par la CE. Pour adapter leur structure, les PTT envisagent ainsi de séparer les comptes des départements des postes et des télécommunications, ceux-ci étant en effet très différents. En particulier, les postes emploient beaucoup de personnel et sont déficitaires, alors que les télécommunications font des bénéfices. Une séparation des deux comptes permettrait aux télécommunications d'être plus aptes à affronter la concurrence.⁶

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 14.12.1991
SERGE TERRIBILINI

A partir du mois d'octobre, **les PTT ont équipé les 25 centres de chèques postaux d'ordinateurs personnels.** Cela devrait signifier la suppression de 400 postes de travail.

Rudolf Trachsel, président de la direction générale des PTT depuis juillet 1989, a fait valoir ses droits à la retraite pour l'été 1992.⁷

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 25.03.1992
SERGE TERRIBILINI

Dans son **programme de législation**, le Conseil fédéral a mis l'accent sur l'internationalisation et la diversification croissante des communications. Pour répondre à cette évolution, le gouvernement a prévu de renforcer la **compétitivité** de la Suisse et **des PTT.** Dans ce but, il a dit vouloir poursuivre son effort de libéralisation entamé depuis la révision de la loi sur les télécommunications. Par ailleurs, les PTT, dont le monopole se restreint, devraient voir leur autonomie renforcée afin d'améliorer la gestion de l'entreprise. En outre, la question de l'indemnisation des prestations d'intérêt général devrait être abordée.⁸

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 30.04.1992
SERGE TERRIBILINI

Afin de succéder à R. Trachsel, **président de la direction générale des PTT** et partant pour la retraite, le conseil d'administration cherchait une personne provenant de l'économie privée, afin de conduire la régie sur la voie de la déréglementation. L'opération fut difficile, mais le choix s'orienta finalement vers **Dieter Syz** (prd), précédemment directeur général d'Alusuisse. Cela n'alla pas sans créer quelques craintes chez les syndicats, qui s'inquiétèrent de la future politique sociale de l'entreprise.⁹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 15.12.1992
SERGE TERRIBILINI

Même si le **service du 156 a diversifié** ses activités et que la part des **messageries roses** était en baisse, de **nombreuses plaintes** et poursuites ont encore été enregistrées à l'encontre des PTT ou des entreprises concernées. Ces dernières ont toutefois signé une charte dans laquelle ils se sont engagés à respecter une certaine déontologie (surtout en matière de protection de l'enfance) afin d'éviter d'avoir maille à partir avec la justice. Les PTT, pour résoudre leurs problèmes en la matière, ont envisagé de créer, pour le 1er avril 1993, une nouvelle ligne (157) réservée aux entreprises et aux administrations et d'où les services érotiques seraient exclus.

Un entrepreneur de messagerie rose a thème été condamné à la prison avec sursis et à une amende par le tribunal de police de Lausanne pour publication obscène. Dans le canton de Zurich, mais également au Tessin, de nombreux exploitants ont été condamnés à des amendes.¹⁰

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 23.12.1999
LAURE DUPRAZ

A Genève, l'annonce de la fermeture d'un bureau postal, prévue pour la fin de l'année, a entraîné une mobilisation des habitants du quartier et pris des allures de revendication nationale. L'association ATTAC (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens) a également été à l'origine de petites manifestations à Fribourg, Delémont ainsi que dans la plupart des grandes villes du pays pour **protester** contre le projet de restructuration «Optima» et **contre le démantèlement des offices de poste**. Le Conseil d'Etat fribourgeois a par ailleurs vivement réagi au projet de fermeture de plusieurs dizaines de bureaux de poste dans le canton et jugé le programme «Optima» inacceptable et excessif. En fin d'année, la presse informait que **La Poste** envisageait de prendre des mesures drastiques pour rationaliser son réseau de distribution. Selon un document interne, elle **envisagerait de fermer la moitié de ses succursales dans les villes**, soit 188 sur les 338 succursales présentes dans les villes suisses. A terme, 600 offices de poste sur les 3'600 que compte la Suisse devraient être supprimés. 1'800 bureaux de campagne n'offriraient plus que les services de base. Le syndicat de la communication s'est opposé avec virulence à ce projet, craignant un démantèlement du service public.¹¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 15.11.2002
PHILIPPE BERCLAZ

L'annonce du projet de restructuration a entraîné une cascade de **réactions négatives**. Les responsables de l'économie publique de Genève, du Valais et de Vaud ont manifesté leur désir de rencontrer les dirigeants de La Poste et les autorités fédérales. Rompant la convention collective de travail, les employés de Lausanne, Genève et des Grisons, suivis plus tard par ceux d'autres villes, ont voté la grève pour manifester contre la fermeture de leur centre de tri. Les syndicats ont exigé le maintien des postes de travail, spécialement dans les régions périphériques. Devant ce concert de protestations, La Poste a fait marche arrière en signant une trêve avec les syndicats et en s'engageant à réexaminer son projet. En échange, les syndicats de la communication et Transfair ont renoncé temporairement à des mesures de lutte. Deux variantes à l'étude ont été évoquées par La Poste ; la première prévoit de maintenir les trois centres, tout en gardant un nombre limité de petites unités régionales, dans la seconde le nombre de centres serait porté à cinq. Les deux emplacements retenus en plus se situeraient dans les régions de Lausanne et de Winterthur/Wil.¹²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 01.11.2006
MAGDALENA BERNATH

Ende Oktober gab die Post bekannt, die Kosten für ihr **Poststellennetz** bis 2009 um jährlich CHF 50 Mio. zu reduzieren, ohne dieses weiter auszudünnen. Anlass für die erneute **Reorganisation** sei gemäss Postchef Gygi die schwindende Frequentierung der Poststellen (2001-2005: Abnahme der Briefe um 37%, der Pakete um 40%, der Einzahlungen um 10%) und der damit verbundene Anstieg der Fixkosten. Konkret beabsichtigt die Post, kleine Postbüros durch Agenturen zu ersetzen, in denen Dritte das Sortiment der rund 30 am stärksten nachgefragten Postdienste bereithalten. Die

rund 200 Agenturen neuen Stils werden nicht mehr aus einem Postschalter innerhalb eines anderen Geschäfts bestehen, sondern lediglich aus einer gelben Ecke mit Waage und Frankiermaschine. Zudem will die Post die Administration der verbleibenden Stellen regional zentralisieren, indem 200 grössere Lead-Poststellen für 2-20 Zweig-Poststellen verantwortlich sind. Die Reorganisation führe zum Abbau von 400-500 Stellen. SP, Grüne, Gewerkschaften und CVP befürchteten Kündigungen und einen Abbau beim Service public, SVP und FDP hingegen unterstützten die Anpassungen.¹³

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 16.12.2006
MAGDALENA BERNATH

Als Reaktion auf die Ankündigung Gygis forderten die Poststellenleiter **Arbeitsplatz- und Lohngarantien** und drohten mit einem Streik kurz vor Weihnachten. In Neuenburg, Luzern und Lugano kam es zu Demonstrationen. Mitte Dezember einigten sich Post und Gewerkschaften auf die Grundsätze beim Umbau des Poststellennetzes: Die Post verzichtet auf Kündigungen und gewährt eine Lohngarantie. Die Leiter zurückgestufter Poststellen erhalten bis spätestens 2011 die heutigen Nominallöhne; ihren über 55-jährigen Kollegen wird das, zusammen mit einer Beschäftigungsgarantie, bis zum Pensionsalter zugesichert. Bereits im November verständigten sich die Post und die Gewerkschaften Kommunikation und Transfair auf Lohnerhöhungen. Angestellte mit tieferen Löhnen erhalten 2007 2% mehr, jene mit höheren Gehältern 1,8% mehr Lohn. Weitere 0,4% der Lohnsumme werden für leistungsbezogene Massnahmen eingesetzt.¹⁴

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 27.02.2007
NICOLAS FREYMOND

En début d'année, la direction de l'ancienne régie et le Syndicat de la communication sont parvenus à un **accord au sujet de la réforme Ymago**. Le plan social ainsi ratifié prévoit que la suppression des 400 à 500 emplois s'accomplira sans licenciements économiques ni réduction des taux d'activité. Les salaires des responsables d'office âgés de plus de 55 ans seront garantis jusqu'à la retraite, et ceux des plus jeunes jusqu'en 2011. Se félicitant du résultat des négociations, le syndicat a toutefois rappelé son opposition à la transformation de 200 offices en agences dans des épiceries.¹⁵

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 24.03.2007
NICOLAS FREYMOND

L'autorité de régulation du marché postal PostReg a critiqué la décision de la Poste d'**augmenter de 30 centimes les frais de traitement pour les versements en espèces au guichet**. Jugeant la hausse disproportionnée (+23%), l'autorité de contrôle a estimé qu'un renchérissement de 10 centimes aurait été acceptable. Elle a également contesté la nécessité économique de cette mesure, en soulignant les excellents résultats d'ensemble de PostFinance. Le directeur général de la Poste, Ulrich Gygi, a réagi en niant la compétence de PostReg. La Poste occupant une position dominante sur le marché postal, Monsieur Prix est la seule autorité compétente pour se prononcer sur les tarifs postaux. Or, le surveillant des prix, Rudolf Strahm, a étudié la décision de la Poste et conclu que le prix de la prestation concernée avait été fixé correctement. Le directeur de l'ancienne régie a par conséquent refusé de revenir sur sa décision.¹⁶

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 13.12.2009
NICOLAS FREYMOND

L'année 2009 a été marquée par de **vives tensions à la tête de la Poste**. Dès la procédure de recrutement du nouveau président du conseil d'administration (CA), l'année précédente, plusieurs membres du CA (notamment Anton Menth et Rudolf Hug) ont vivement critiqué le choix du Conseil fédéral de nommer Claude Béglé, ancien cadre de la Deutsche Post, au lieu de privilégier un homme du sérail, garant de la continuité, en l'occurrence Michel Kunz. Evincé, ce dernier avait finalement été nommé directeur de la Poste, succédant ainsi à Ulrich Gygi, sans que le tout nouveau président du CA ne soit consulté. Une fois en place, Claude Béglé a essuyé de nouvelles critiques lui reprochant en particulier une activité médiatique excessive, signe, selon ses détracteurs, de sa volonté de renforcer son pouvoir au sein de l'entreprise publique au détriment du directeur, M. Kunz. Les relations entre Béglé et Kunz se sont détériorées à partir de septembre, lorsque le CA a fait part de sa volonté de participer plus activement aux réflexions concernant la stratégie de l'entreprise. Sous l'impulsion de son président, le CA a entamé une véritable réforme des instances dirigeantes de l'entreprise, qui s'est traduite, fin octobre, par une série de décisions de principe maquant une rupture avec le fonctionnement antérieur. En décembre, tout juste une semaine après le tollé médiatique suscité par la proposition de Kunz d'introduire une redevance postale pour compléter le financement de la desserte de base, la Poste a annoncé le départ immédiat de Michel Kunz et son remplacement par Jürg Bucher, chef de PostFinance. Justifié par des « divergences de vue sur des questions fondamentales », le départ de Kunz a été présenté par la presse comme la victoire de

Béglé dans la lutte de pouvoir qui opposait les deux hommes depuis des mois. Outre le conflit de pouvoir, les deux hommes étaient en désaccord sur la stratégie : face à la baisse du volume du courrier (-4,9% en 2009), Kunz voulait réduire les coûts alors que Béglé et le CA voulaient équilibrer les comptes en développant les activités de PostFinance.

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 23.12.2009
NICOLAS FREYMOND

Suite à l'annonce par la Poste, en début d'année, du lancement de l'examen de quelques 500 offices postaux dans le cadre de sa **stratégie d'optimisation du réseau national**, les autorités des cantons de montagne ou à prédominance rurale ont fait part de leur inquiétude. La tension est encore montée d'un cran lorsque le syndicat de la communication (Syndicom) a publié une liste de 1'150 bureaux menacés, selon lui, de fermeture. Pour calmer les esprits, la Poste s'est fendue d'un communiqué rappelant son objectif de maintenir et même renforcer un réseau postal dense couvrant l'ensemble du territoire et a catégoriquement rejeté les accusations de démantèlement. La direction de l'ancienne régie a ainsi précisé que l'examen en cours de 420 des 2'380 points d'accès au réseau (2'154 offices et 226 agences postales) visait avant tout à évaluer l'adéquation de l'offre de prestations aux besoins des populations concernées. L'effort n'a que partiellement porté ses fruits, l'inquiétude demeurant vive et les mobilisations locales se multipliant. En fin d'année, la Poste a communiqué le résultat de l'évaluation des 114 premiers sites examinés. Parmi ceux-ci, 30 demeureront des offices, alors que 49 offices seront transformés en agences et un service à domicile sera introduit pour desservir 32 localités. Trois offices – deux dans le canton de Vaud et un à Rorschach (SG) –, seront purement et simplement supprimés.¹⁷

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 24.12.2009
NICOLAS FREYMOND

Au lendemain du départ de Kunz, la presse alémanique a pressé le président du conseil d'administration (CA) de présenter la stratégie qu'il entendait mener. Béglé a présenté une **stratégie orientée vers l'international** et essuyé une pluie de critiques de tous bords. Les conseillers nationaux Franziska Teuscher (pe, BE), Norbert Hochreutener (pdc, BE) et Ulrich Giezendanner (udc, AG) ont solennellement mis en garde Claude Béglé, lui rappelant que la Poste, à l'instar de Swisscom, n'est pas une entreprise privée et que l'expansion à l'étranger comporte trop de risques. Profitant de ce climat électrique, Rudolf Hug a démissionné du CA avec pertes et fracas, invoquant des désaccords insurmontables avec Claude Béglé concernant la stratégie et la direction du groupe. Moritz Leuenberger a réitéré son soutien à Claude Béglé et vertement critiqué l'attitude inutilement polémique de Rudolf Hug. Afin de calmer les esprits, il a en outre relativisé les ambitions internationales du géant jaune, admettant les risques encourus. La réforme de la gouvernance d'entreprise de la Poste visait à clarifier la répartition des tâches opérationnelles et stratégiques et à intensifier la collaboration entre la direction et le conseil d'administration. Concrètement, les fonctions stratégiques ont été concentrées dans les mains du CA.¹⁸

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 18.01.2010
NICOLAS FREYMOND

La crise à la tête de La Poste s'est amplifiée avec l'annonce, au début de l'année sous revue, de la **démission du conseil d'administration (CA) de Wolfgang Werlé**, motivée par des divergences avec le nouveau président du CA, Claude Béglé, concernant la réorientation stratégique vers l'international proposée par ce dernier. Ce nouvel épisode dans la lutte de pouvoir opposant le nouveau venu à l'ancienne garde de La Poste a alimenté les spéculations sur l'avenir de Claude Béglé à la tête de l'entreprise publique et sur une hypothétique réorganisation de sa direction lors du renouvellement intégral du CA prévu au printemps. Le PS et l'UDC ont catégoriquement rejeté l'internationalisation des activités du géant jaune, jugeant les risques excessifs et prenant pour exemple les déconvenues de Swisscom (avec le rachat de la société italienne Fastweb) et surtout de Swissair. Les commissions des télécommunications des chambres (CTT-CE/ CTT-CN) ont quant à elles appelé Moritz Leuenberger à intervenir afin de mettre un terme à cette crise et de ramener le calme au sommet de La Poste. Ainsi sommé de réagir, le chef du DETEC a annoncé la création d'un groupe de travail chargé d'examiner le fonctionnement du CA dans la perspective de son renouvellement intégral et d'élaborer des critères en vue de l'examen des candidatures au CA. Alors que des rumeurs diffusées par l'hebdomadaire "Sonntag" jetaient le soupçon sur la procédure de nomination de Claude Béglé, la CTT-CE a auditionné le ministre socialiste et conclu à la correction de ladite procédure. L'hebdomadaire "Bilanz", relayé par la presse dominicale alémanique, a fait état de mandats de consultant de Claude Béglé en Inde pour un taux d'activité estimé à 75%, parallèlement à son activité à la présidence du CA de La Poste (50%).¹⁹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 20.01.2010
NICOLAS FREYMOND

Peu après ces nouvelles attaques et moins d'une année après sa prise de fonction, **Claude Béglé a annoncé sa démission**, invoquant les « attaques non pertinentes contre [sa] personne, associées à des diffamations publiques ». Réagissant à cette annonce, les partis ont unanimement demandé au Conseil fédéral d'assigner une ligne stratégique claire à La Poste. Le PLR a jugé nécessaire de nommer une personnalité politique solide à la présidence du Conseil d'administration (CA), tandis que l'UDC a réclamé que le gouvernement in corpore se saisisse du dossier de La Poste, critiquant au passage sa gestion par Moritz Leuenberger. Le PS a quant à lui plaidé pour un rééquilibrage des rapports entre CA et direction et exclu un retour au pouvoir de la « vieille garde ». Si la presse romande a souligné la virulence de sa consœur alémanique, le président du PDC, Christophe Darbellay, a dénoncé une « campagne haineuse organisée par quelques apparatuschiks ». Le président de la CTT-CE, Christoffel Brändli (udc, GR) a pour sa part estimé que les compétences de Claude Béglé n'étaient pas en cause, jugeant positivement le choix de Moritz Leuenberger.²⁰

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 21.01.2010
NICOLAS FREYMOND

Dès le lendemain après la démission de Claude Béglé, le Conseil fédéral a annoncé la **nomination de Peter Hasler**, ancien directeur de l'Union patronale suisse (UPS), à la présidence du Conseil d'administration (CA) de La Poste. Interrogé sur la rapidité de cette nomination, Moritz Leuenberger a confié avoir lancé la procédure de sélection suite à l'annonce de la démission de Wolfgang Werlé, deux semaines auparavant. Par la même occasion, il a révélé que l'enquête du groupe de travail avait conclu à l'impossibilité de rétablir les liens de confiance entre Claude Béglé et les cadres supérieurs du géant jaune, rendant nécessaire un changement à la présidence du CA. Cette nomination a été globalement bien accueillie par les partis politiques, exception faite de l'UDC, qui a dénoncé une élection précipitée. Le PLR et le PDC ont salué le choix d'une personnalité expérimentée et parfaitement en phase avec la culture politique suisse, alors que le PS a émis quelques réserves quant à l'adéquation des conceptions de l'ancien patron des patrons au fonctionnement des services publics. Les syndicats ont exprimé leur satisfaction, voyant dans le zurichois une personne apte au compromis. La presse a pour sa part relevé la méconnaissance de Peter Hasler du secteur postal.²¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 15.12.2010
NICOLAS FREYMOND

À la fin de l'été, La Poste a lancé l'expérimentation de **nouveaux processus de distribution (projet DISTRINOVA)** procédant d'une mécanisation accrue du tri du courrier dans la région de Saint-Gall, dans l'agglomération de Kriens-Sarnen, ainsi qu'en ville de Lausanne. La technologie est ainsi censée permettre une réduction sensible du temps de travail des facteurs dédié au tri manuel des lettres. Durant la période de test, La Poste a fixé l'heure de clôture de la distribution à 14 heures dans les zones concernées. Les nouveaux processus accordent la priorité aux entreprises, le courrier adressé aux particuliers n'étant distribué qu'en fin de matinée, voire en début d'après-midi. Cette annonce a suscité les critiques du régulateur postal, Marc Furrer, selon lequel le fait de privilégier les entreprises par rapport aux particuliers est contraire aux exigences du service universel, qui prévoient expressément l'obligation pour La Poste de fournir les mêmes prestations à tous ses clients. Dans le même sens, Syndicom s'est élevé contre « l'émergence d'une société à deux classes ». Il s'est également inquiété des conséquences de la mécanisation pour le personnel, estimant à 3'000 le nombre d'emplois de facteurs menacés. À l'automne, le syndicat a organisé une manifestation à Berne afin d'exiger que la direction de l'ancienne régie garantisse le maintien des places de travail menacées par DISTRINOVA. Le projet a également rencontré de virulentes oppositions dans les régions concernées, où habitants et élus ont dénoncé la distribution tardive du courrier. Face à l'ampleur du mécontentement ainsi exprimé, La Poste a annoncé en fin d'année qu'elle renonçait à cette mesure et ramenait l'heure de clôture de la distribution à 12h30.²²

Umweltschutz

Naturschutz

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 09.08.1990
SERGE TERRIBILINI

Devant la volonté des PTT d'installer, aux alentours de Moudon dans le Jorat vaudois, **quatre antennes à ondes courtes** de 65 et 106 mètres de haut et d'une puissance de 500 kW chacune au service de Radio Suisse Internationale, un important mouvement d'opposition est né dans la région. Il est principalement représenté par l'organisation JORAT (Jacquerie des opposants résolus aux antennes tyranniques). Les principaux reproches faits à ce projet sont, d'une part, qu'il défigurerait le paysage et, d'autre part, que les nuisances dues aux champs électromagnétiques porteraient atteinte à la vie quotidienne en perturbant le fonctionnement des appareils électriques. Le Conseil d'Etat vaudois se rangea, lors de la procédure de consultation, du côté des opposants, comme le firent également tous les partis du canton. Devant ce front uni, les PTT ont entamé des démarches afin de trouver une solution de remplacement, s'intéressant notamment à la commune de Grandcour (VD), près du lac de Neuchâtel.²³

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 03.11.1992
SERGE TERRIBILINI

Ces diverses interventions ont provoqué des **protestations véhémentes de la part des organisations de protection de l'environnement et de la nature**. Celles-ci ont dénoncé ce qu'elles considèrent comme une entreprise de sabotage de la protection des marais au seul bénéfice des intérêts de la construction et du tourisme. Pour sa part, le Conseil fédéral a déclaré qu'il n'entendait pas trahir la volonté populaire, mais qu'il était prêt à poursuivre sa collaboration étroite avec les cantons et à examiner de près les cas où des conflits importants existent, quitte à réduire le nombre d'objets figurant dans l'inventaire des sites marécageux.²⁴

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 12.10.1992
MATTHIAS RINDERKNECHT

Anlässlich der Konferenz der Unterzeichnerstaaten der Konvention über den Schutz der biologischen Vielfalt forderten der WWF, SWISSAID und die Westschweizer Bauernorganisation Union des Producteurs Suisses (UPS) die rasche **Ratifizierung der Artenschutzkonvention** durch die Schweiz. Die an der Konferenz von Rio 1992 beschlossene Konvention sieht unter anderem die gerechte Entschädigung für Patente genetischer Ressourcen aus Entwicklungsländern vor. Die Industrieländer hatten sich jedoch im Gefolge der Konferenz nicht bereit gezeigt, die Artenschutzkonvention in der beschlossenen Form zu akzeptieren. Es waren vor allem Länder der Dritten Welt, welche die Konvention bisher ratifizierten.²⁵

Gewässerschutz

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 30.05.2016
MARLÈNE GERBER

Der Ton zwischen Pro Natura und den Bauern verschärfte sich im Sommer 2016, als die Naturschutzorganisation Ende Mai eine **Plakatkampagne** startete, in der sie **die Landwirtschaft für die Pestizidbelastung in den Gewässern verantwortlich machte**. Der Schweizer Bauernverband (SBV) fühlte sich von dieser Kampagne zu Unrecht angegriffen. Die Branche habe in den letzten Jahren grosse Anstrengungen unternommen, um die Verwendung von Pflanzenschutzmitteln zu optimieren, verteidigte sich der Verband in einer Medienmitteilung. Der konfrontative Kurs von Pro Natura sei unverständlich; das Gespräch zu suchen wäre zielführender. Pro Natura wiederum liess verlauten, dass ein zielführender Dialog mit den Bauern über den Einsatz von Pestiziden nicht möglich sei, da die Landwirte aus dem Einsatz von Pestiziden resultierende Probleme negieren würden. In die Hand spielte der Naturschutzorganisation ein kurz darauf vom BAFU veröffentlichter Bericht, der die Landwirtschaft als primäre Quelle von Mikroverunreinigungen durch diffuse Einträge identifizierte und Verunreinigungen durch den Einsatz von Pflanzenschutzmitteln für die Wasserlebewesen als am problematischsten erachtete. Den Zeitpunkt zur Lancierung ihrer Kampagne hatte Pro Natura nicht zufällig gewählt, sondern bewusst um den Termin gelegt, an dem der Aktionsplan zur Risikoreduktion und nachhaltigen Anwendung von Pflanzenschutzmitteln in die Vernehmlassung gelangte. Es gelte, den Druck aus der Öffentlichkeit aufrecht zu erhalten, bestätigte der Sprecher der Organisation. Ansonsten bestehe die Gefahr, dass Interessenvertreter aus Landwirtschaft und Chemieindustrie den Aktionsplan entschärfen würden.

Bereits Ende 2015 hatte Pro Natura die Bauern in einer Medienmitteilung angeklagt, sich nicht um die Umwelt zu scheren. Ferner habe sich der Bauernverband im Aufruf zur Demonstration gegen die vorgesehenen Budgetkürzungen vom November 2015 explizit gegen den Gewässerschutz ausgesprochen, lautete ein weiterer, zu jener Zeit

von Pro Natura erhobener Vorwurf. Auch diese Anschuldigungen wies der Bauernverband damals zurück.²⁶

Bildung, Kultur und Medien

Kultur, Sprache, Kirchen

Archive, Bibliotheken, Museen

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 06.09.2002
MARIANNE BENTELI

Im Projektwettbewerb für die Sanierung und Erweiterung des Landesmuseums Zürich **stach ein junges Architekturbüro aus der Schweiz die gesamte internationale Konkurrenz** aus. Das siegreiche Team will den heutigen Verwaltungstrakt durch einen Neubau ersetzen, der sich wie eine Schlange durch den Platzspitz-Park und um den vor über 100 Jahren erstellten «Türmchenbau» zieht, wobei alte und neue Gebäude miteinander verbunden werden. Gegen das Projekt regte sich Widerstand aus Kreisen der Natur- und Heimatschützer. Sie kritisierten insbesondere den Einbezug des Platzspitz und verlangten, der Neubau sei gesondert an einem anderen Standort zu erstellen. Nach mehreren öffentlichen Hearings mit Architekten und Museumsfachleuten liessen sich die **Kritiker allerdings weitgehend besänftigen.**²⁷

Medien

Radio und Fernsehen

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 04.07.1992
MATTHIAS RINDERKNECHT

Das Programm von SRI wurde im Berichtsjahr vor allem für ein europäisches Publikum erstmals über Satellit übertragen; Pläne der PTT zur Installierung von neuen Kurzwellensendern wurden damit aufgegeben. Per Satellit erreicht das Programm in Europa 34 bis 40 Mio Haushalte. Eine neue Programmstruktur, welche Rücksicht auf zwei verschiedene Zielpublikumsgruppen, einerseits Auslandschweizer, andererseits ein internationales Publikum, nimmt, würde in die Tat umgesetzt.²⁸

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 25.08.1993
MATTHIAS RINDERKNECHT

Der PTT Verwaltungsrat fasste den Beschluss, den seit 1976 defizitären Telefonrundspruch auf Ende 1997 einzustellen; eine Aufrechterhaltung liesse sich betrieblich, technisch und finanziell nicht mehr rechtfertigen. Durch die verbesserten UKW-Empfangsmöglichkeiten schrumpfte die Abonnentenzahl von 440 000 im Jahre 1969 auf 215 000 im Jahre 1993. **Die teilweise problematische gesamtschweizerische Verbreitung der ersten sprachregionalen Radio-Programme** kann in den Fällen, in welchen nicht genug Frequenzen für die SRG-Programme bestehen, wenigstens durch die Verbreitung über die Kabelnetze sichergestellt werden.²⁹

Telekommunikation

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 18.10.1990
MATTHIAS RINDERKNECHT

Das Projekt der PTT, in zwölf ausgewählten **Kommunikationsmodellgemeinden** (KMG) eine neue Art der Zusammenarbeit zwischen Benützern und Anbietern im Kommunikationsbereich zu testen und zu evaluieren, zeitigte bisher verschiedenste Resultate. Während einige Gemeinden sich darauf beschränken, das Videotex-System zu erproben, versuchen andere verschiedenste Formen der Verknüpfung von Dienstleistungen mit neuen Telekommunikationssystemen wie z. B. das Fernablesen von Wasser-, Strom- und Gasverbrauch oder die Einrichtung von Alarmsystemen bei Lawinniedergängen oder Überschwemmungen. Um die Fortsetzung von vielen begonnenen Projekten zu garantieren, müssten aber zusätzliche Bundesmittel zu den CHF 144 Mio., welche von der PTT getragen werden, bewilligt werden. Im Bereich Videotex haben die PTT nun über 50'000 Abonnenten an ihr Netz angeschlossen. Auf europäischer Ebene existiert bisher ein Netzverbund mit den Ländern Deutschland, Österreich und Luxemburg. Auch mit Frankreich, welches mit dem Minitel eine andere technische Norm verwendet, wird eine Einigung angestrebt. Die Einrichtung von Videotex-Terminals im Bundeshaus soll es den Parlamentariern erlauben, Informationen z.B. aus den Datenbanken der Europäischen Gemeinschaft abzurufen.³⁰

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 21.10.1991

MATTHIAS RINDERKNECHT

Im Bereich des **Videotex** konnten die PTT eine Zunahme der Abonnentenzahl auf ca. 65 000 verbuchen, mussten aber gleichzeitig eine Erhöhung der Abonnementspreise ankündigen. Mit der Öffnung des Videotex-Systems im technischen Normenbereich konnte die Verbindung mit dem französischen Minitel erreicht werden. Damit eröffnet sich für die Videotex-Abonnenten ein Markt von über 16 000 Anbietern mit den vielfältigsten Dienstleistungen. Im übrigen können nach der Inkraftsetzung des Fernmeldegesetzes neben der PTT auch beliebige Dritte ein Videotex-System anbieten.³¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 05.10.1992

MATTHIAS RINDERKNECHT

Im Rahmen des Grossprojekts "**Kommunikations-Modellgemeinden** (KMG)" startete im Berichtsjahr unter dem Namen **Telemedizin** die Vernetzung der Universitäts- und Kantonsspitaler Basel mit dem Kreisspital Oberengadin in Samedan (GR). Durch die Vernetzung der Computer können medizinische Bilder und Informationen ausgetauscht und an den beteiligten Spitalern gleichzeitig analysiert werden.³²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 31.12.1992

MATTHIAS RINDERKNECHT

Das **Videotex-System** der PTT verzeichnete im Berichtsjahr immer noch keinen Durchbruch; einerseits konnte die Anzahl der Abonnenten nur geringfügig erhöht werden, andererseits hielten sich auch die Anbieter von Dienstleistungen weiterhin zurück. In der Öffentlichkeit wurde auch eine Privatisierung von Videotex diskutiert.³³

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 07.04.1993

MATTHIAS RINDERKNECHT

Das von der PTT vor fünf Jahren lancierte Projekt «**Kommunikations-Modellgemeinden**» (KMG) wurde im Berichtsjahr abgeschlossen. Insgesamt hatten die zwölf Modellgemeinden zusammen mit den PTT und Privatunternehmen 81 Projekte realisiert.³⁴

1) Medienmitteilung BR vom 6.7.18; AZ, Blick, NZZ, 6.7.18; So-Bli, 8.7.18; BaZ, 11.7.18

2) LT, 18.10.05; QJ, 1.12.05

3) LT, 4.7.09; SZ, 14.7.09; Bund et TA, 10.8.09; Bund, 12.8.09.

4) Ww, 26.4.90; LM, 28.4.90; presse du 18.5. et 28.6.90; Suisse, 12.11.90; TW, 6.12.90. Augmentations pour 1992: NZZ et LM, 13.7.90, 24 Heures, 16.5.90.

5) LM, 5.10.91; 24 Heures, 10.10., 11.10. et 12.10.91; 15.10.91; Suisse, 15.10.91; Presse du 16.10. et 23.10.91. TA, 11.10.91; SGT, 24.10.91; NZZ, 26.10.91; Ww, 7.11.91.

6) Presse du 2.3. et 7.12.91.

7) Presse du 4.4.91 et du 14.12.91.

8) FF, 1992, III, p. 1 ss.

9) Bund, 20.3.92; JdG, 23.3.92; presse du 3.4, 9.4, 27.4, 30.4 et 2.8.92; Lib., 11.4.92; BZ, 23.4.92.

10) Presse du 17.1, 29.2, 3.3, 10.3, 11.3, 28.3, 30.5, 8.7, 10.7 et 15.12.92; NZZ et JdG, 4.3.92; LM, 22.10.92; NZZ, 23.10.92; NQ, 13.12.92.

11) LT, 2.12.99; Lib., 23.12.99; QJ et NZZ, 23.12.99.; Presse du 10.12.99.

12) Presse du 24.10, 29.10 (grève), 7.11 (réexamen et variantes), 12.11 (grève) et 15.11.02 (critiques cantonales); LT, 26.10 (responsables cantonaux VD, VS et GE) et 5.11.02 (grève); 24h, 28.10.02 (USS); TG 5.11.02 (grève).

13) Presse vom 30.10. und 1.11.06.

14) Presse vom 6.11., 27.-28.11. und 16.12.06; Presse vom 18.11.06.

15) LT, 27.2.07.

16) NZZ et TA, 21.3.07; Lib., 24.3.07 (Ulrich Gygi).

17) NZZ, 7.2.09; presse du 4.4 au 17.4 et du 23.12.09; La Poste, communiqué de presse, 15.4.09.

18) SoZ, 8.2.09; BZ, 9.2 et 29.8.09; presse du 3.9, du 31.10, du 5 au 7.12 et du 15 au 24.12.09.

19) Presse du 6.1 au 12.1.10; SZ, 17.1.10; presse du 18.1.10.

20) Presse du 20.1.10.

21) Presse du 21.1.10.

22) Presse des 18.8, 20.8, 25.10 (manifestation) et 15.12.10 (Poste).

23) NZZ, 9.1., 22.1., 12.3. et 26.3.90; 24 Heures, 17.1., 12.3., 28.4. et 11.5.90; Suisse 17.1. et 11.3.90; BZ, 9.8.90; VO, 3, 18.1.90; Presse du 11.1.90

24) Presse du 18.7. et 3.11.92

25) NZZ und BaZ, 12.10.93

26) Lib, 5.1.16; SGT, 30.5., 16.7.16

27) Presse vom 16.7.02; NZZ, 3.8., 17.8., 20.8., 22.8., 23.8., 29.8., 4.9. und 6.9.02

28) NZZ, 3.4.92; Bund, 19.6.92; 24 Heures, 4.7.92; wf, Radio-/TV-Spiegel, 1992, Nr. 23.

29) Amt. Bull. NR, 1993, S. 1764; NZZ, 25.8.93.

30) LNN, 9.2.90; TA, 22.6. und 8.9.90; SHZ, 18.10.90

31) JdG, 17.4.91; BZ, 30.8.91; wf, Dok., 21.10.91.

32) BZ, 5.10.92.

33) wf, Radio-/TV-Spiegel, 1992, Nr. 26.

34) BZ, 7.4.93. Vgl. auch Lit. Ogi